

# LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

AOÛT 2009

IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT

## Réfection de la rue Principale et assainissement des eaux usées

Lors de notre dernier communiqué, nous vous informions que les travaux de réfection de la rue Principale et d'assainissement des eaux usées étaient sur le point de débiter et que certains travaux préparatifs étaient en cours de réalisation.

Les travaux d'excavation débiteront donc mardi, le 8 septembre prochain à partir de l'Église Ste-Anne située sur la rue Principale en direction Est. Les travaux se poursuivront jusqu'à tard cet automne, possiblement jusqu'au 15 décembre si la température le permet.

Jusqu'à maintenant, nous avons rencontré plusieurs propriétaires afin de leur transmettre de l'information concernant le positionnement des entrées charretières donnant accès à leurs propriétés ainsi que sur le raccordement des résidences aux services d'égout sanitaire. Nous n'avons pas terminé ces rencontres, mais nous comptons les compléter en septembre.

Pour ce qui est du raccordement des résidences aux services d'égout, voici quelques indications importantes :

- Les propriétaires des résidences situées du côté sud de la rue Principale (côté fleuve) ainsi que sur les rues du Quai et Mgr Bouchard pourront effectuer leurs travaux de connexion au service d'égout au printemps ou au cours de l'été 2010. Vous pourrez d'ici là vous préparer à entreprendre les travaux ou vous mettre à la recherche d'une entreprise qui les réalisera pour vous.
- Les résidences situées du côté nord de la rue Principale, ne seront pas touchées par les travaux cet automne, à l'exception de la section située entre les adresses civiques 174 et 430 rue Principale ainsi que celles situées dans l'accès Est de la rue Emond. Voici la directive pour les propriétaires concernés :

**Pour les résidences situées du côté nord, entre les numéros 174 et 358, rue Principale et de l'accès Est de la rue Emond :**

Vous devrez exécuter ou faire exécuter les travaux de plomberie et d'installation de votre conduite de raccordement le plus tôt possible afin d'être en mesure de vous raccorder lorsque l'entrepreneur exécutera les travaux devant votre résidence. Si vous n'êtes pas

IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT

SUITE PAGE SUIVANTE

en mesure d'exécuter ces travaux vous-même, voici les coordonnées de deux entrepreneurs qui pourront vous fournir une proposition pour l'exécution de ces travaux :

Les Entreprises R&G St-Laurent Inc. (en charge du contrat)  
Téléphone : 418-238-2642 et demandez **Gilles Lavoie** qui prendra vos coordonnées afin qu'un estimateur puisse se rendre sur place)

Entreprises Yvon Tremblay Inc.  
Téléphone : 418-238-5577

Au cours de cette même période, des conduites temporaires d'alimentation en eau potable seront installées dans certains secteurs où seront exécutés des travaux. Pour les secteurs touchés, des communiqués seront émis lorsqu'il y aura des avis d'ébullition à observer.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez rejoindre l'agent de liaison du Groupe-conseil TDA, monsieur Gilles Lavoie, au numéro (418) 238-2642.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Gilles Lavoie, agent de liaison  
Groupe-conseil TDA



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES RÉSIDUS VERTS

La MRC de La Haute-Côte-Nord informe la population du territoire qu'il y aura collectes des encombrants ainsi que des résidus verts (feuilles, herbe, résidus de jardin et branches) selon les horaires suivants :

COLLECTE DES ENCOMBRANTS	
Portneuf-sur-Mer	21 octobre

On désigne sous le vocable « encombrants » les matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les **meubles**, les **appareils électroménagers**, **réservoirs d'eau chaude**, **matelas**, **accessoires de jardin**, ainsi que les **douches**, **lavabos**, **cuvettes**, **tapis et couvre-planchers (roulés)**, **filtres et pompes de piscine**, **toiles de plastique (roulées)**. *Notez que les débris de construction, rénovation et démolition tels que le bois de construction, les matériaux d'excavation en vrac (par exemple, briques, asphalte, etc.) et les pneus ne seront pas ramassés lors de cette collecte.*

**\* Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée et ils doivent être déposés à l'endroit où sont habituellement déposés les bacs, soit face à votre résidence en bordure de la route ou d'une rue, (avant 6 h le matin de la collecte et au plus tôt 48 heures avant celle-ci), et ils doivent être attachés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.**

## COLLECTE DES RESIDUS VERTS

Portneuf-sur-Mer

5 novembre

\* Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris de carton, plastique ou verre. Ils doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6 h le matin).

La MRC remercie les citoyens de leur collaboration.

## Ouverture de la salle de quilles pour la saison 2009-2010

Veuillez prendre note que la Salle de quilles La Boule Argentée sera ouverte pour la saison 2009-2010 à partir du lundi 7 septembre 2009.

Pour la formation d'équipes ou pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le gérant, monsieur Richard Tremblay au 418-238-2095.



*«Protégeons nos plages,  
nous en profiterons  
davantage!»*

Une campagne de sensibilisation signée Comité ZIP afin de préserver et de valoriser les plages de la Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord.

**Le Comité ZIP de la Rive nord de l'Estuaire lance sa campagne « *Protégeons nos plages, nous en profiterons davantage!* ». L'objectif de cette campagne est de sensibiliser le public à la fragilité de ces milieux très fréquentés par la population.**

Bien que magnifiques, les plages sont aussi des milieux fragiles où une multitude d'espèces animales et végétales cohabitent. Elles sont des habitats essentiels qui abritent et protègent la vie du Saint-Laurent. Cependant, le manque de connaissance sur la fragilité et l'importance des écosystèmes des plages amènent souvent les usagers à poser des gestes qui ont des répercussions néfastes pour la qualité des plages à long terme.

SUITE PAGE SUIVANTE

Piétiner la végétation, pratiquer du VTT hors des sentiers, laisser traîner ses déchets, déranger les espèces animales et ramasser les débris naturels amenés par la marée sont des gestes qui peuvent déstabiliser ce type d'habitat. En effet, ils entraînent la dégradation du littoral et affectent la biodiversité. Dans le cadre de la campagne « *Protégeons nos plages, nous en profiterons davantage!* », le Comité ZIP désire stimuler l'adoption d'un comportement éco-responsable de la part des usagers qui fréquentent les plages de l'estuaire. L'organisme incite donc les usagers à ramasser leurs déchets, garder intact le milieu, emprunter les sentiers et se maintenir à une distance raisonnable des animaux sauvages lors de leurs prochaines sorties à la plage.

La campagne « *Protégeons nos plages, nous en profiterons davantage!* » se composera de capsules radio, de panneaux et de dépliants qui seront disponibles dans des lieux stratégiques. De plus, la campagne s'insère dans un projet plus vaste réalisé en collaboration avec les municipalités. Un plan d'action et de recommandations concerté leur sera remis afin d'améliorer la qualité des plages et restaurer celles connaissant le plus de perturbations.

Ce projet est réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution du programme Interactions communautaires. Le financement de ce programme conjoint, lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Il est également réalisé grâce à l'aide du Fonds de l'environnement de Shell.

#### **Pour informations :**

**Karine Otis**

*Responsable des  
communications  
karine.otis@zipnord.qc.ca*

**Corine Trentin**

*Chargée de projet  
corine.trentin@zipnord.qc.ca*



**Pour la sixième année, le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins vient en aide aux mammifères marins victimes d'incidents dans les eaux du Saint-Laurent. Le Réseau assure la réception d'appels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

**Les utilisateurs et les riverains du Saint-Laurent sont invités à alerter le Réseau via le numéro sans frais 1-877-7baleine (1-877-722-5346) pour des phoques ou des cétacés impliqués dans les cas suivants :**

- prise accidentelle dans un engin de pêche
- cétacé échoué
- collision avec un bateau

**SUITE PAGE SUIVANTE**

- carcasse à la dérive ou sur la terre ferme
- loin de son aire de répartition habituelle

Pour toute autre information au sujet du Réseau, veuillez communiquer avec madame Sylvie Bernier au 418-235-4701. Le Réseau vous invite aussi à visiter ce site web : [www.baleinesendirect.net/reseau](http://www.baleinesendirect.net/reseau), pour en savoir plus sur les objectifs et les partenaires du Réseau.

## Projet « Sentier de Noël »

Un petit rappel pour ceux et celles qui veulent s'inscrire comme participants à ce spectacle en plein air. Que ce soit pour la confection de costumes ou de décors, que vous vouliez participer comme comédien ou figurant, que vous désiriez vous occuper de l'éclairage ou du son, peu importe votre âge, il y a une place pour vous.

Pour informations : Guylaine Tremblay 238-2642

# INAUGURATION DE LA

## *Bibliothèque municipale*

Veuillez prendre note que l'inauguration officielle de la bibliothèque municipale aura lieu le 22 octobre prochain. Les modalités relatives à cette inauguration vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

## Comité consultatif d'urbanisme

### Poste vacant au sein du comité

Suite à la fin du mandat d'un de ses membres, le comité consultatif d'urbanisme est à la recherche d'une personne qui serait intéressée à s'impliquer au sein du comité dont le mandat est :

- d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil sur tous les documents, le zonage, le lotissement et la construction
- de formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure ainsi que celle relative à la présentation de plans d'aménagement d'ensemble et de plans d'implantation et d'intégration architecturale
- de fournir au Conseil les avis relatifs à l'application du chapitre IV de la Loi sur les biens culturels
- d'évaluer le contenu du plan d'urbanisme en vigueur et des règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité et d'en proposer la modification lorsque nécessaire. Le tout en conformité avec les différents articles de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Les personnes intéressées peuvent contacter \_\_\_\_\_ au 418-238-2642.

## **PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE :**

MARDI, 8 SEPTEMBRE, 19 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL.

## **HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL :**

DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H 15 À 12 ET DE 13 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H 15 À 12 H

# **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-ANNE-DE-PORTNEUF**

L'OMH a des logements vacants à louer pour l'immeuble situé au 412, rue Principale (personnes retraitées).

Le territoire de sélection pour l'immeuble de logements s'étend désormais de Longue-Rive à Portneuf-sur-Mer. Toutes les personnes qui feront une demande devront répondre aux critères d'admissibilité établis pour l'OMH.

Pour une période indéterminée, l'âge d'admissibilité a été baissé à 57 ans.

Les personnes intéressées à faire une demande devront le faire par écrit à l'aide du formulaire de demande de logement approuvé par la SHQ. L'OMH n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Les formulaires requis sont disponibles à l'adresse suivante :

OMH de Sainte-Anne-de-Portneuf  
170, rue Principale  
Portneuf-sur-Mer (Québec)  
Tél. : 418-238-2102

Seuls seront considérés les « formulaires de demande de logement » dûment complétés.

Gontran Tremblay, directeur

## **REPertoire**

<b>PROBLEMES IMPORTANTS :</b>	<b>238-2795</b>
<b>SECURITE CIVILE :</b>	<b>295-4903</b>
<b>CROIX ROUGE :</b>	<b>1-877-362-2433</b>
BUREAU MUNICIPAL :	238-2642
TELECOPIEUR :	238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	238-2795
CHALET DES SPORTS :	238-2158
L'ACCUEIL :	238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	238-5303
SURETE DU QUEBEC :	587-2238
SALLE MUNICIPALE :	238-5402
KIOSQUE TOURISTIQUE :	238-2905

Feu  
Police  
Ambulance :  
**911**

Site Web :

<http://portneuf-sur-mer.ca>

Courriel : [infos@portneuf-sur-mer.ca](mailto:infos@portneuf-sur-mer.ca)